





## Annexe

# BOURSE DE REUSSITE

### CRITERES D'ADMISSIBILITE

- La sélection repose sur l'excellence académique (le candidat doit posséder un très bon dossier universitaire (mentions, prix, etc.) : au minimum 12 de moyenne à l'année en 2023/2024) et sur des critères sociaux.
- Seuls les étudiants **inscrits en droit à UT Capitole** pour les années universitaires **2024/2025 et 2025/2026** sont admissibles.
- Si le candidat est de nationalité étrangère, il doit résider en France depuis au moins un an.
- Le candidat doit remettre son dossier de demande **complété** avec **tous les justificatifs** demandés.
- **Les étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>nde</sup> année de Licence ne sont pas éligibles.**

### PIECES JUSTIFICATIVES

#### Joindre obligatoirement à votre demande :

- Une copie des **diplômes et relevés de notes** depuis le Baccalauréat, incluant les DU si concernés (le cas échéant, les candidats devront fournir la **traduction certifiée** des diplômes et des relevés de notes en langue française) ;
- Une copie de votre notification de bourses ;
- Une copie de votre contrat de travail et/ou bulletin de salaire (si vous travaillez ou avez travaillé) ;
- Une copie de votre **quittance d'inscription 2025/2026** ;
- Tout document pouvant appuyer votre demande (certificat médical...)
- Un **relevé d'identité bancaire** à vos noms et prénoms ;
- **La fiche création d'un agent dument complété.**

### MONTANT DE LA BOURSE

- Cette année, le montant de la bourse sera de 1 000 €.
- Versement de la bourse en décembre 2025.
-